

08/02/25

Volume **XXIII** – Lettre **15**

10 Chevath 5785



Hil'hoth Chabbath par le Rav David Ostroff,
sous le contrôle du Gaon *Harav* Moché Sternbuch, *chlita*

Peut-on se gargariser avec du whisky ou du brandy si on a mal à la gorge le Chabbath ?

Il faut d'abord se demander s'il est permis de boire du whisky ou du brandy pour calmer un mal de gorge, puisqu'il serait alors absorbé pour raison "médicale". Le *Choul'han Arou'h*¹ nous enseigne à ce sujet que des aliments ou des boissons habituellement consommés par les gens bien portants peuvent également l'être pour raisons médicales, dans la mesure où on ne peut remarquer qu'ils font office de remède. Par exemple, celui qui souffre d'une rage de dents ne peut pas se rincer la bouche avec du vinaigre avant de le recracher, car il est alors évident qu'il le fait pour raison médicale, mais il peut, par contre, l'ingérer normalement. Le *Michna Beroura* interdit pour les mêmes raisons² de le garder quelques instants en bouche avant de l'avaler.

La hala'ha permet-elle de prendre des vitamines le Chabbath ?

Nous avons vu dans la Lettre précédente que seule une personne, *hala'hiquement* définie comme malade peut prendre des comprimés le Chabbath et pourra donc normalement prendre des vitamines, si elles font partie du traitement suivi.

Nous nous intéressons ici à 2 autres cas. Le premier concerne une personne en convalescence, suite à une maladie, qui prend des vitamines pour reprendre des forces. Le deuxième cas traite des personnes qui consomment des vitamines tous les jours, "pour rester en bonne santé". Le *Choul'han Arou'h*,³ dans la suite du sujet sur "l'alimentation habituelle", précise qu'un aliment qui n'est consommé généralement que pour des raisons médicales ne peut être pris le Chabbath par des personnes faibles ou légèrement souffrantes, mais peut l'être par des gens bien portants puisque leur intention est de s'en alimenter normalement.⁴

Puisqu'il s'agit d'un remède, pourquoi différencier celui qui est en pleine santé d'un autre ?

Il n'existe pas de *mela'ha* (travail interdit) appelée "prise d'un médicament" le Chabbath, mais il s'agit ici d'une *gezeira* (décret) que *Hazal* (nos Sages) ont instituée de peur que l'on en vienne à préparer un remède d'une façon interdite. *Hazal* ont limité l'application de ce décret aux personnes infirmes ou souffrantes qui risqueraient de transgresser le Chabbath à cause de leur maladie, mais ce risque n'existe pas chez une personne en bonne santé qui ne doit pas absolument prendre un médicament.

Comment faire alors avec les vitamines ?

D'après ce qui précède, la *hala'ha* est la suivante :

- Celui qui est en bonne santé et qui prend régulièrement des compléments vitaminés peut continuer à le faire le Chabbath s'ils ont un goût agréable car ils sont alors considérés comme des aliments.⁵
- Celui qui est en bonne santé, mais qui prend régulièrement des vitamines pour se fortifier (prévenir la maladie, par exemple), peut continuer à le faire le Chabbath d'après *Rav* M. Feinstein *zatsal*⁶ pour qui la *gezeira* instituée par *Hazal* ne s'applique pas à une personne bien portante. Par contre, selon *Rav* C.Z. Auerbach *zatsal*⁷ qui ne partage pas cet avis, la *gezeira* s'applique ici aussi puisque les vitamines sont prises dans un but thérapeutique même s'il n'est que préventif.
- Celui qui est légèrement malade (tout médicament lui est interdit) ne pourra pas prendre de vitamines.
- Celui qui est en convalescence et qui veut prendre des vitamines pour reprendre des forces ne pourra pas le faire le Chabbath. Elles sont alors considérées comme des médicaments dont la prise est *assour*.

[1] *Siman* 328:37 [3] *Siman* 328:37 [5] *Rav* Sternbuch *chlita* comme le *Rav* Ch.Z Auerbach dans [6] *Iggrath Moché* [7] *Chemirath Chabbath*
[2] *Siman* 328:101 [4] *Michna Beroura* 328:120 *Chemirath Chabbath Kehil'hata* Chap.34 note bas de page 85 Vol III *Siman* 54 *Kehil'hata* ibid

Un mot sur la *Paracha*, par le *Rav* Ozer Alport בשלה

à suivre

(XIV : 13)	... כי אשר ראיתם את מצרים היום לא תספו לראתם עוד עד עולם.	... Certes, si vous avez vu les Égyptiens aujourd'hui, vous ne les reverrez plus jamais.
(XIV : 30)	... וירא ישראל את מצרים מת על שפת הים	... Israël vit l'Égyptien gisant sur le rivage de la mer.

Le Beth HaLevi, *Rav* de la ville de Brisk, étudiait un jour avec son fils Haïm lorsqu'un homme entra pour lui poser une question. L'homme avait eu un désaccord majeur avec un de ses amis. Dans le feu de l'action, il avait fait le vœu de ne plus jamais le revoir. Malheureusement, l'ami venait de décéder.

L'homme qui avait prononcé le vœu servait à la *Hevra Kaddicha* de la ville (organisme préparant rituellement les morts avant l'enterrement) et voulait savoir s'il était autorisé à participer à la préparation du corps pour les funérailles. Il se disait que peut-être « voir » le cadavre de son ami n'était pas vraiment considéré comme une vision et ne violerait pas son serment et venait demander l'avis du *Rav* sur la question.

Le Beth HaLevi se tourna vers son fils Haïm, alors un jeune garçon de huit ans, pour lui demander ce qu'il pensait de ce sujet. *Rav* Haïm répondit que la question était explicitement traitée dans la portion de la *Torah* de la semaine (Bechala'h). Moché a dit au peuple juif de ne pas s'inquiéter, car il ne reverrait plus jamais ses oppresseurs égyptiens. Cependant, plusieurs versets plus loin, on nous dit qu'ils ont vu les Égyptiens morts sur le bord de la mer. Le *Midrach* explique qu'ils n'ont pas vu les corps égyptiens de loin. Chaque Juif était capable de discerner le visage de l'Égyptien qui avait été son maître de tâche personnel, ce qui semblerait violer la promesse faite par Moché. Au contraire, nous pouvons conclure d'ici que « voir » quelqu'un après sa mort n'est pas du tout considéré comme voir.

Pour la guérison totalè de Barou'h Yoël Chimon Israël ben Jeaning Penina

La bonne parole par le Rav Israël Méir Shapiro pour les Perles de Vie

Le Netivoth Shalom enseigne, pour les Perles de Vie, l'importance d'une bonne parole et de donner confiance à quelqu'un en lui disant ce qu'il est et combien il compte vraiment pour vous. Cela pourrait être tout pour une personne. Cela pourrait littéralement la faire voler spirituellement. Lorsque vous dites à une personne ce qu'elle représente pour vous et à quel point elle est spéciale, tout comme *Hachem* nous l'a dit lorsque nous étions vraiment dans les bas-fonds lorsque le peuple juif était esclave en Égypte pendant des centaines d'années et pratiquement au niveau le plus bas qu'une personne puisse atteindre. C'est la leçon que nous apprenons sur la façon dont nous devons traiter les autres. Nous pouvons élever quelqu'un littéralement, sur les ailes d'un aigle, avec nos mots et littéralement changer toute sa vie.

Le rejet de son prochain pour les Perles de Vie

Les Perles de Vie s'intéressent aux gens « bien » qui malgré tout se sentent rejetés et souffrent de ne pas se sentir acceptés. Il y a un concept fondamental qui manque ici, bien que nous abordions les mots Emouna, Amour, etc. tout le monde doit comprendre que les êtres humains sont des êtres humains, les Juifs y compris. Même si nous avons la *Torah*, l'histoire nous enseigne que l'ego, la richesse, le pedigree familial ont toujours joué un rôle dans la vie juive. Le roi David n'a-t-il pas été méprisé et traité comme un paria descendant d'une grand-mère moabite convertie ? Cependant, après ses batailles victorieuses et l'acquisition de richesses, tous aujourd'hui s'accrochent à la revendication d'être lié à l'ancêtre du futur *Machia'h* (Messie) ? Nous oublions tous que *Hachem* aime tous Ses enfants et ceux qui ont eux-mêmes des enfants, même s'ils se comportent mal, les aiment malgré tout et essaient de les encourager à faire le bien. La *Torah* nous enseigne que seules 4 personnes n'ont jamais péché, nous rappelant que la *Torah* a été donnée à l'humanité et non aux anges, car les anges n'ont pas de libre arbitre. (La *Guemara* (Chabbat 55b) rapporte qu'il y a 4 personnes que nous connaissons qui n'ont jamais péché : Amram (le père de Moché), Yichai (le père de David), Binyamin (le frère de Yossef), Chilab (le fils du roi David, aussi appelé Daniel). Voir aussi Otzar Midrashim p. 162), qui énumère les personnes justes qui n'ont jamais été affectées par une inclination à commettre le mal. Il nous faut apprendre à nous entendre avec les autres Juifs et de ne pas laisser la douleur, la jalousie, l'argent, le pouvoir influencer à l'encontre de ce que *Hachem* veut de nous. Faire partie d'une communauté, doit conduire à prier avec elle, ignorer et pardonner aux autres pour un comportement répréhensible. Nous faisons des choses incorrectes tous les jours, mais *Hachem* attend de nous que nous demandions pardon et Il nous pardonne, nous péchons à nouveau et nous demandons à nouveau pardon et Il nous pardonne à nouveau. Si *Hachem* pardonne nos péchés, qui sommes-nous pour juger les autres alors que nous échouons nous-mêmes et faisons le mal. Allons aider ceux qui ont besoin d'aide. Nous ne sommes pas acceptés par les non-Juifs et ce n'est que lorsque *Machia'h* viendra que le monde entier reconnaîtra qu'il n'y a qu'un seul D-ieu. Quitter la communauté, c'est donner la victoire à Satan. Aimer chaque Juif ne signifie pas que vous devez les apprécier, mais vous ne pouvez pas non plus les haïr car ils sont votre famille. S'éloigner est égoïste et constitue un manque total d'humilité et la *Torah* souligne que ce n'est pas ce qu'un Juif est censé faire. Cherchez à courir pour étudier la *Torah*, aider les autres et ne pas dire du mal d'un autre Juif. Ne vous détournez pas, soyez au-dessus de votre ego et soyez vous-même, *Hachem* vous aime, de qui vous souciez-vous ? Votre ego ou *Hachem* et Am Israël en tant que nation ?

Un mot sur la Téfila

Par Rabbi A Leib Scheinbaum (Pirkhé Chochanim)

זכרות עמו הברית

Et Tu as établi l'Alliance avec lui

Dans son commentaire du *Sefer Beréchith*, le Beth HaLevi observe la distinction irrésistible de cette affirmation. *Hachem* a initié une alliance avec Avraham Avinou – pour lui et ses futurs descendants – tout cela à cause de la *émouna* (la foi), d'Avraham en Lui. C'est une déclaration ahurissante ! Un être humain, c'est ce qu'était Avraham. Certes, c'était un être humain exceptionnel qui a atteint un niveau spirituel plus élevé que tout autre être humain, mais ce n'était néanmoins qu'un être humain. Pourtant, *Hachem* reconnut sa grandeur et récompensa sa conviction par une alliance éternelle. Cela nous donne matière à réflexion.

L'alliance se réfère ici à la *Brith Mila*. Cependant, la première conséquence de cette *Brith* fut qu'*Hachem* donna Erets Israël à Avraham et à ses descendants. Le Rav Shimon Schwab, *zal*, suggère que le mot עמו (avec lui), doit être pris littéralement. Il cite le Midrach Rabba (Beréchith 49:2), qui relate le dialogue entre *Hachem* et Avraham au moment de Son commandement à Avraham concernant sa circoncision. Avraham demanda : « Qui accomplira la *Mila* sur moi ? » *Hachem* répondit : « Tu le feras sur toi-même. » Comme Avraham était âgé, *Hachem* l'a aidé à faire la *Mila*. Par conséquent, « Tu as établi l'alliance avec lui » doit être pris au pied de la lettre : *Hachem* a « aidé » Avraham à accomplir l'acte de circoncision.

A la mémoire de Marc Yehochoua ben Méir Halévy WEILL (23 Chevath 5784)

Association Déborah-Guitel : 4, rue des Archives 94000 – CRETEIL 09.54.46.12.76
E-mail: associationdeborahguitel@gmail.com Site: www.deborah-guitel.com

Vous pouvez **dédier** une de nos lettres à la **mémoire** ou à l'**attention** ou en l' d'un de vos proches

Note: Le but de ces publications est de clarifier les sujets traités et non pas de rendre des décisions halakhiques. Nous attirons l'attention de chacun sur les questions pratiques importantes que peuvent soulever ces sujets. On devra consulter une autorité compétente pour recevoir une décision appropriée.

Important : Ne pas transporter **Chabbath** et ne pas jeter, mais déposer dans une **Gueniza**